

## Quelles « nouvelles » pratiques du don de livres pour répondre au besoin des jeunes lecteurs africains dans les bibliothèques ?

**Laurence HUGUES**

International Alliance of independent publishers, Paris, France.  
E-mail address: lhugues@alliance-editeurs.org

**Marie Michèle RAZAFINTSALAMA**

Jeunes malgaches éditions, Antananarivo, Madagascar.  
E-mail address: prediff@prediff.mg



Copyright © 2014 by Laurence Hugues and Marie Michèle Razafintsalama. This work is made available under the terms of the Creative Commons Attribution 3.0 Unported License:  
<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>

---

### **Abstract:**

*Le don de livres du Nord vers le Sud fonctionne sur des mécanismes de solidarité internationale qui s'appuient parfois sur une vision misérabiliste des pays en voie de développement. Des structures françaises expédient chaque année dans toute la francophonie du Sud une quantité considérable d'ouvrages donnés par des particuliers, des associations ou des bibliothèques françaises (à la suite d'opérations de « désherbage »). Ces démarches gagneraient à prendre en compte l'ensemble de la chaîne du livre, favorisant une meilleure cohérence entre les politiques de soutien à la lecture et les politiques de soutien au développement des industries culturelles. En dehors d'une concurrence parfois déloyale faite aux éditeurs et libraires africains, le don de livres massif, quand il n'est pas adapté aux besoins des lecteurs, peut en effet avoir des conséquences néfastes. Par exemple, un jeune lecteur scolarisé en malgache a besoin d'apprendre à lire avec des ouvrages en malgache, et non des ouvrages en français.*

*L'objectif de cette communication est ainsi d'apporter un éclairage et une analyse sur certaines pratiques actuelles de don afin de proposer des recommandations et des outils concrets pour aller vers un « nouveau » don de livres ; de présenter au public de l'IFLA une première mouture de la Charte du don de livres revisitée par les professionnels du livre au Sud – texte qui pourrait faire référence en matière de dons de livres dans les années à venir.*

**Keywords:** don de livres, bibliodiversité, numérique, charte, Madagascar

---

**1/ Contexte : les éditeurs indépendants revisitent le don de livres. Qui sont-ils et pourquoi font-ils cela ?**

## **a/ Présentation de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants**

L'Alliance internationale des éditeurs indépendants est une association à but non lucratif ; véritable réseau de solidarité – composé de 85 maisons d'édition et collectifs d'éditeurs de 45 pays différents et de 9 collectifs d'éditeurs – l'Alliance représente directement ou indirectement quelques 360 maisons d'édition, réparties en 6 réseaux linguistiques (anglophone, francophone, arabophone, hispanophone, lusophone et persanophone).

### **Les activités de l'Alliance s'organisent en 6 pôles principaux :**

- la mise en place d'un réseau international et interculturel d'éditeurs indépendants à travers le monde ;
- la coordination et le soutien de coéditions solidaires et de traductions portant la marque « Le Livre équitable », garantissant un partenariat équilibré et solidaire entre les éditeurs et un prix de vente du livre adapté au pouvoir d'achat local ;
- l'organisation de rencontres professionnelles, à dimension humaine ;
- l'accompagnement et l'outillage d'un réseau d'éditeurs par le biais d'un centre de ressources en ligne proposant des dossiers thématiques, des analyses, des définitions de mots clés ; de formations en ligne et de tutorats individualisés sur la réalisation de manuels scolaires en Afrique par exemple, sur le développement de l'édition numérique dans les pays en développement notamment grâce au Labo numérique de l'Alliance ;
- la promotion et la visibilité des ouvrages des éditeurs indépendants, principalement des ouvrages édités au Sud à travers la présence des éditeurs sur des stands collectifs dans les salons et foires du livre (plus de 10 stands collectifs à Alger, Dakar, Paris, Montreuil, Buenos Aires, Guadalajara...) ; la diffusion et distribution en France, Belgique et Suisse d'ouvrages de littérature jeunesse édités en Afrique, via le fonds Lectures d'Afrique(s).

## **b/ Présentation des Assises internationales de l'édition indépendante**

« Nous, 82 éditeurs indépendants et 9 collectifs – représentant plus de 360 éditeurs – de 45 pays en Amérique latine, en Amérique du Nord, en Asie, en Afrique et en Europe sommes réunis pour des raisons professionnelles, philosophiques, politiques, culturelles et solidaires au sein d'une alliance, l'Alliance internationale des éditeurs indépendants. Nous avons créé cette alliance en 2002 pour faire entendre nos voix, pour sortir des sentiers battus, pour construire un mouvement solidaire et pour faire face à toute forme de pression (économique, politique, religieuse, idéologique).

Dans un moment de transformations profondes, nous voulons nous réunir pour interroger nos pratiques, pour écouter d'autres agitateurs d'idées et intégrer de jeunes générations d'éditeurs partageant nos préoccupations. Considérant entre autres deux nouvelles donnes – l'émergence de nouveaux acteurs du numérique et la crise financière globale, nous souhaitons questionner notre rôle et réaffirmer les enjeux de la bibliodiversité.

C'est pourquoi, nous décidons de tenir les Assises internationales de l'édition indépendante qui se déclineront en une série d'ateliers préparatoires et thématiques menés entre 2012 et 2014, clôturée par une rencontre générale du 17 au 22 septembre 2014 au Cap, en Afrique du Sud. L'ensemble de ce processus aboutira à l'élaboration de :

- propositions et recommandations en faveur de la bibliodiversité à destination des pouvoirs publics (sur les questions de fiscalité, des marchés du livre scolaire, du don de livres, des importations et des exportations, des fonds d'aide à la traduction et à la

- coédition, des soutiens aux collectifs nationaux d'éditeurs indépendants, etc.) ;
- pratiques coopératives et novatrices entre éditeurs indépendants, basées sur des principes équitables (développement de plateformes numériques pour les indépendants, mise en place de nouveaux modèles économiques, (ré)appropriation par les éditeurs d'espaces littéraires, explorations des zones de silence culturel, potentialités du numérique dans la diffusion des idées, échanges pérennes de pratiques et de savoir-faire, professionnalisation sur le long terme, etc.) ;
  - nouvelles formes de partenariats avec les autres professionnels de la chaîne du livre et de l'écrit se reconnaissant dans la bibliodiversité (création et développement d'alliances, de collectifs et de coopératives, mutualisation des méthodes et des outils, facilitation des échanges interprofessionnels, expérimentations des logiciels libres, dialogue avec les nouveaux médias prescripteurs, mise en place d'alternatives solidaires...). »

### **c/ L'atelier sur le don de livres et les conclusions à venir**

Dans le cadre des Assises internationale de l'édition indépendante, un atelier sur le don de livres a été organisé en mars 2013, pour « revisiter » le don de livres du point de vue des professionnels au Sud. Un travail de préconisations et de recommandations autour de la Charte du don de livres rédigée par l'association Culture et Développement dans les années 1990, et devenue texte de référence pour l'UNESCO, a été réalisé par les participants (éditeurs, libraires et bibliothécaires du Sud et du Nord) pour intégrer à la Charte les maillons de la chaîne du livre des pays du Sud, pour enrichir les pratiques actuelles et proposer des alternatives au don de livres « classique ».

Ces idées seront formulées sous forme de recommandations et adressées aux pouvoirs publics et organismes internationaux pour que la Charte du don de livres soit révisée et actualisée – du moins pour qu'elle soit basée sur un principe de réciprocité bien plus qu'elle ne l'est à l'heure actuelle.

## **2/ Le don de livres, un enjeu préoccupant pour l'économie du livre et pour la bibliodiversité**

### **a/ Le don de livres : une pratique difficilement mesurable**

L'UNESCO, sur son site Internet, donne cette définition, extraite de la Charte du don de livres<sup>1</sup> : « La définition de tout programme de don de livres s'appuiera sur les principes généraux suivants : connaître et associer l'organisme partenaire à toutes les étapes du programme, préférer la qualité à la quantité, approfondir la connaissance des lectorats à servir, encourager le développement d'une culture de l'écrit ; dans le cas de donation en ouvrages neufs, collaborer autant que possible avec les éditeurs et les libraires des deux pays concernés et contribuer à la production locale d'ouvrages en soutenant la production artisanale d'ouvrages à faible tirage ».

Cette définition théorique, aussi importante qu'elle soit, n'est pourtant pas mise en œuvre concrètement dans bien des cas. Beaucoup de dons sont recensés un peu partout en Afrique mais il est toutefois difficile à l'heure actuelle d'avoir des données globales sur cette pratique

---

<sup>1</sup> [http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL\\_ID=25480&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=25480&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

au vu de la difficulté d'obtenir des données chiffrées sur ces pratiques. En effet, une des principales sources d'information provient des Services des Douanes (contrôlant les entrées et sorties de marchandises), mais dans la majorité des pays, ces données sont confidentielles et ne sont pas consultables par le public.

## **b/ Dans quelles mesures les dons de livres « mettent-ils en péril » la bibliodiversité ?**

### **Inadaptation des contenus**

Bien que les dons de livres soient une pratique ancrée dans les pays du Sud depuis une quarantaine d'années, la majorité d'entre eux sont envoyés sans concertation avec les entités qui les reçoivent. Beaucoup de livres sont encore inadaptés aux réalités des pays, soit parce que leurs contenus ne correspondent pas aux attentes ou au quotidien des lecteurs, soit parce que la langue dans laquelle ils sont écrits n'est quasiment pas lue par les lecteurs.

### **Dédouanements et autres démarches administratives lourdes et coûteuses**

Beaucoup de donateurs n'accompagnent pas jusqu'au bout l'acte de donation. C'est ainsi que des bénéficiaires se retrouvent parfois obligés de payer les frais inhérents à un envoi une fois les colis arrivés sur place. Sans une préparation préalable et un accompagnement de l'ensemble de l'opération par le donateur, le destinataire rencontre des problèmes pour dédouaner les colis et pour les acheminer sur le site auquel ils sont destinés. Les coûts peuvent être considérables. Il peut parfois arriver que le bénéficiaire n'arrive pas à dédouaner les colis, et que ceux-ci restent en souffrance en douane.

### **Stockage et mise en valeur des dons de livres**

Les destinataires ont quelquefois aussi des problèmes pour stocker les dons qu'ils reçoivent, et ensuite pour les mettre en valeur dans la bibliothèque bénéficiaire, souvent parce qu'il n'y a pas eu de concertation étroite en amont avec les donateurs sur l'appropriation en termes logistiques mais aussi en termes de fonds de ces livres. Certains responsables de bibliothèques pensent par ailleurs avant tout à l'occupation de l'espace de leur bibliothèque et non au contenu et aux besoins des lecteurs.

### **Des effets pervers pour la chaîne du livre locale**

Dans certains pays, les donations réduisent les budgets d'acquisition des bibliothèques : il arrive en effet que les pouvoirs publics locaux privilégient les dons de livres à une dotation financière directe aux bibliothèques, réduisant de fait leur ligne budgétaire pour la lecture publique.

Dans les pays où les bibliothèques n'ont aucun budget d'acquisition de livres, la donation a un impact très négatif sur le développement de l'édition locale puisque cette dernière est rarement prise en compte dans l'acte de donation. On peut aussi trouver des programmes de don réalisés dans le cadre d'une coopération bilatérale, avec des priorités de domination linguistique, qui occulte totalement l'édition locale.

## **3/ Madagascar : un cas d'école**

### **a/ Panorama de la chaîne du livre à Madagascar**

À Madagascar, les flux d'importation ont pu être étudiés étant donné que le Service des Douanes a accepté de délivrer l'ensemble des chiffres relatifs aux produits « livres » dans le pays. Les entités qui pratiquent les dons ont ainsi pu être également identifiées.

Madagascar est une île de l'Océan indien qui compte 18 000 000 habitants, dont 15% de francophones et 85 % de malgaches. Le malgache et le français sont les langues nationales du pays.

Le secteur de l'édition n'est pas considéré comme un secteur porteur économiquement. En 1982, 1 549 titres étaient recensés. En 2012, on n'enregistre que 1 668 titres dont 42% de livres religieux<sup>2</sup>. Le dépôt légal enregistre une centaine de titres publiés par an mais 90 % de ces productions restent des premières éditions. Le faible tirage, qui se situe à 500 exemplaires par titre, en est une des principales causes. Couvrir l'île est très difficile en termes de diffusion des livres. Les acteurs principaux – auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires – existent, mais ils sont en nombre insuffisant et l'absence de moyens financiers les laisse seuls face aux défis à relever.

En 2013, on recense 12 maisons d'édition qui publient, 700 bibliothèques opérationnelles et 23 librairies pour tout le pays. Ces chiffres sont révélateurs quant on sait que le don de livres est pratiqué depuis les années 1970 à Madagascar.

L'édition malgache doit faire face à plusieurs écueils tant au niveau de la production que de la diffusion avec :

- un taux d'alphabétisation faible de 64% (en baisse à cause de la crise de 2009-2013);
- un faible pouvoir d'achat, avec un salaire minimum de 33 €;
- un coût d'intrant du livre cher car ils sont taxés ;
- une absence de réseau de distribution de livres ;
- un faible réseau de diffusion : 25 librairies pour les 22 régions dont la moitié se trouve dans la capitale. De plus, la moitié vend plus de livres importés que de livres locaux ;
- beaucoup d'écoles sans bibliothèques, et quand il en existe, on constate un achalandage très pauvre et souvent désuet ;
- un coût de communication cher ;
- une population qui n'a plus l'habitude de lire et aucun soutien de l'État pour la vulgarisation du livre ;
- des manuels scolaires édités par le ministère de l'Éducation nationale et distribués gratuitement, privant ainsi les éditeurs malgaches de ce marché ;
- une difficulté d'accès aux zones rurales à cause des frais de transport coûteux, dont pourtant 83% de la population y habitent et sont monolingues ;
- trop de dons de livres qui ne correspondent pas aux besoins des lecteurs dans les bibliothèques ;
- les associations ou projets financés par des bailleurs éditent eux-mêmes leurs livres et ne participent pas à la valorisation du métier d'édition dans le pays ;
- des projets de lecture publique mis en place à travers des coopérations bilatérales mais qui participent très peu à la vulgarisation de l'édition locale.

#### **b/ Les donateurs à Madagascar**

Ils sont de diverses entités et de divers horizons : les Ambassades étrangères, les associations en majorité françaises, les congrégations religieuses, les organismes internationaux et les particuliers – impossibles à recenser pour leur part étant donné que les livres transitent dans leurs valises.

---

<sup>2</sup> Chiffres tirés d'une enquête réalisée par l'association des éditeurs de Madagascar (AEdiM).

### c/ Les formes de don et les livres donnés

Les dons peuvent être des livres collectés auprès de bibliothèques, d'écoles, de particuliers ou d'associations à l'étranger. Ils peuvent être des livres neufs, des pilons récupérés ou des livres usagés, essentiellement des livres religieux, scolaires, des ouvrages de littérature, quelques livres universitaires et professionnels. Il peut également s'agir de livres achetés ou édités par des organismes internationaux et redistribués gratuitement dans le cadre de leur programme d'éducation.

Les dons peuvent également prendre la forme d'acquisitions de livres locaux par le biais d'un achat en librairie ou l'octroi d'un budget à une structure associative en vue d'un achat de livres édités localement.

### d/ Les chiffres des importations de livres à Madagascar en 2011 et 2012<sup>3</sup>

Récapitulatif des importations de livres à Madagascar

ENTITE	2011		2012		% / sect
	Poids Kg	Valeur Ar	Poids Kg	Valeur Ar	
Librairies	21 276	823 889 733	17 594	697 831 697	17,5%
Editeur	82 263	1 182 564 169	101 979	1 416 680 350	30,0%
Grossistes	76 395	1 276 715 747	49 019	1 129 344 360	27,7%
Ambassades	23 120	1 064 977 551	34 585	1 080 911 253	24,7%

Total Ar:	<b>203 055</b>	<b>4 348 147 200</b>	<b>203 177</b>	<b>4 324 767 660</b>	
en €		<b>1 525 665,68 €</b>		<b>1 466 022,94 €</b>	

<b>Dons de livres (associations, ONG) Ar</b>	<b>632 722</b>	<b>3 930 561 401</b>	<b>524 059</b>	<b>3 866 472 313</b>	35,4%
<b>Valeur en € des frais d'envoi des dons (estimation) et des marchandises:</b>	<b>730 302,00</b>	<b>1 379 144,35 €</b>	<b>662 546,00</b>	<b>1 356 656,95 €</b>	

La valeur des dons de livres est très importante comparativement à la valeur des importations réalisées par les libraires.

### e/ Des dons inadaptés et inutilisés

Après des enquêtes menées auprès d'une vingtaine de bibliothèques bénéficiant de dons de livres entre 2003 et 2012<sup>4</sup>, nous constatons que les livres sont souvent inutilisés et qu'un grand nombre reste dans les cartons. Quand les ouvrages sont neufs, ils restent souvent dans des armoires car les responsables des bibliothèques ont peur de les abîmer. D'autres n'ont pas de meubles de rangement... Dans certains villages, beaucoup d'enfants lisent uniquement les livres disponibles à la bibliothèque. Et pourtant, cela ne semble pas améliorer la lecture et le niveau d'éducation, les livres ne correspondant pas à leurs niveaux de langue. Des enfants

<sup>3</sup> Source : Service des Douanes malgaches

<sup>4</sup> Ces enquêtes ont été menées entre 2003 et 2012 par Marie Michèle RAZAFINTSALAMA à Madagascar

interrogés avouent ne pas comprendre les textes en français, et regarder uniquement les images. Les résultats scolaires dans ces villages sont généralement faibles, malgré l'existence d'une bibliothèque bien achalandée en livres français. Il est significatif de noter que dans une bibliothèque principalement constituée de livres malgaches – c'est le cas de la bibliothèque communale de Morarano, montée avec le soutien de la commune Saint-Georges-de-Reintembault en Ille-et-Vilaine (Bretagne, France) –, les résultats scolaires des enfants sont en hausse.

#### **f/ Peu de changements des pratiques malgré des opérations de sensibilisation**

Lors de l'étude menée par Marie Michèle RAZAFINTSALAMA à Madagascar en 2007, il a été constaté que la majorité des dons viennent de l'extérieur. Une action de sensibilisation a été mise en place pour sensibiliser les associations et les entités qui font des dons de livres à Madagascar, sur la nécessité de donner des livres édités localement à la population, favorisant l'économie locale et la lecture, donnant aux lecteurs une habitude de « consommation » locale. Beaucoup ont répondu positivement mais toutefois, la crise économique et politique étant passée par là, le nombre d'associations qui pratiquent le don venant de l'extérieur a encore progressé entre 2009 et 2012. De plus, et après enquête auprès du Services des Douanes et du Service de la Censure, il s'est avéré que les colis de livres qui arrivent par bateau ne sont pas toujours vérifiés – voulant dire que certains dons n'ont pas pu être comptabilisés.

La situation des bibliothèques a peu évolué entre 2007 et 2012 puisqu'elles n'ont toujours pas de budget d'acquisition de livres. Elles doivent donc continuer à s'appuyer sur les structures étrangères donatrices.

#### **4/ Les similitudes dans d'autres pays de l'hémisphère Sud<sup>5</sup>**

##### **a/ En Guinée Conakry**

La Guinée Conakry compte 11 176 000 habitants dont 21% de francophones et 42% de francophones partiels. Le ministère de la Culture a mis en place une coordination des bibliothèques et une politique de lecture publique organisée, mais on constate également beaucoup de dons de livres réalisés sans concertation avec les acteurs locaux. Ces dons proviennent essentiellement de la France, via la coopération décentralisée ou des jumelages. Les bibliothèques sont souvent mises devant le fait accompli et sont obligées d'accepter les dons : par exemple, une petite ville de province a reçu du jour au lendemain 6 000 livres, sans y être préparée à l'avance, sans formation, sans projets d'accompagnement à moyen terme.

##### **b/ Au Liban**

Les dons de livres sont nombreux, et souvent réalisés par des Ambassades. Selon le témoignage d'un libraire local, et à titre d'exemple, une bibliothèque de Beyrouth a reçu 70 000 livres (dans le cadre d'un jumelage avec une bibliothèque française) : sur ces 70 000 livres, 60 000 livres ne s'avèrent pas adaptés aux demandes et attentes du lectorat libanais. Ce principe conduit à une certaine perversion : en effet, quand les bibliothèques demandent un budget d'acquisition à la municipalité, celle-ci répond : « vous avez déjà des livres ! ».

---

<sup>5</sup> Ces témoignages sont extraits de l'atelier sur le don de livres organisé en mars 2013 par l'Alliance internationale des éditeurs indépendants et d'échanges par mail entre mars 2013 et mai 2014 avec les éditeurs membres de l'Alliance.

### **c/ Au Brésil**

Au Brésil, le don de livres est un problème interne et se situe au niveau national uniquement. Le pays ne reçoit pas de dons de livres extérieurs mais il est en revanche assez fréquent de voir des sociétés commerciales comme des banques et des grands groupes commerciaux utiliser les dons de livres à des fins promotionnelles. Des cartons à l'effigie d'une enseigne commerciale sont ainsi déposés dans les rues de Rio de Janeiro, pour que les gens y déposent des livres, qui seront ensuite donnés aux lecteurs des favelas. Dans les faits, les gens ne déposent que peu de livres dans ces cartons, préférant y jeter des ordures et des vieux magazines. Les enseignes commerciales, même si elles ne récoltent pas de livres, se font de la publicité gratuite, et qui plus est, bénéfique pour leur image.

### **5/ Et maintenant, des dons numériques ?**

#### **a/ Des mécanismes identiques...**

Ces dernières années plusieurs ONG et organismes du Nord tentent de répondre au problème de l'analphabétisme en distribuant des outils technologiques dans les pays en développement. Des initiatives internationales d'envergure comme Worldreader ou OLPC (One Laptop Per Child) appuyés par de puissants sponsors et dotés d'une forte notoriété ont ainsi lancé des projets expérimentaux en Afrique subsaharienne, mais aussi en Amérique latine et en Asie. Malgré leur volonté de donner accès à la lecture aux enfants des pays en développement, ces différentes expérimentations posent plusieurs problèmes. Nous présentons ici quelques éléments pour comprendre quelles peuvent être les limites de ces initiatives à la fois pour les populations et les éditeurs locaux.

En parachutant des dispositifs technologiques et des milliers d'e-books dans des contextes qui leur étaient étrangers, OLPC et Worldreader se sont cependant rapidement heurtés au problème de l'inadéquation des contenus par rapport aux utilisateurs locaux. La recherche d'ouvrages susceptibles d'intéresser professeurs et étudiants (notamment en langues nationales), a récemment poussé ces organismes à se rapprocher d'éditeurs africains. Si on peut se réjouir de la volonté d'inclure des contenus plus adaptés aux réalités locales, qu'en est-il des partenariats proposés aux éditeurs et auteurs africains ? Étonnamment, alors que ces associations sont prêtes à dépenser des sommes colossales pour l'équipement en matériel, le marketing et la communication, elles demandent systématiquement aux créateurs (auteurs et éditeurs africains en l'occurrence) de céder gratuitement leurs productions.

Deux arguments sont en général avancés pour convaincre les éditeurs de l'intérêt de donner leurs ouvrages : l'offre de numérisation gratuite des ouvrages et la promotion et visibilité nouvelle de leur travail.

La constitution des fichiers numériques ne coûte que quelques dizaines de dollars à l'organisme, cela constitue donc une rétribution bien faible du travail de l'auteur et de l'éditeur. Quant à l'argument de la promotion il n'est pas beaucoup plus convaincant. Il est en effet peu probable que ces expérimentations dans des classes aient des retombées commerciales ou publicitaires positives pour les éditeurs impliqués, d'autant qu'un éditeur peut prendre de gros risques en cédant ainsi gratuitement les ouvrages d'un auteur dont il est censé protéger le travail.

Plus gênant encore, aucun modèle économique n'est proposé aux acteurs locaux (auteurs, éditeurs, lecteurs) pour favoriser l'émergence d'un écosystème durable, entretenant de fait une perpétuelle dépendance vis-à-vis des organismes du Nord. Puisque rien dans les dispositifs n'est prévu pour intégrer économiquement les acteurs locaux, il est en effet fort



peu probable que des habitudes de lecture numériques se pérennisent une fois que les organismes se seront désengagés.

Tant que les éditeurs locaux ne seront pas réellement partie prenante et que rien dans ces programmes ne sera prévu pour rémunérer les créateurs, il semble peu intéressant pour eux de s'associer à ces organismes.

#### **b/ Pour quels résultats ?**

À titre d'illustration concrète, une maison d'édition malgache a expérimenté ce dispositif en 2010 avec OLPC France et l'association G Du Cœur, qui ont mis en place un projet pilote dans une petite île au Nord de Madagascar, appelée Nosy Komba. 137 ordinateurs XO ont été mis à disposition des enfants du primaire, avec possibilité pour les enfants d'apporter les ordinateurs chez eux. OLPC comptait s'appuyer sur une équipe bénévole pour traduire le contenu en malgache mais très peu de traducteurs ont répondu à l'appel : les applications dans les ordinateurs sont donc majoritairement en français. OLPC a contacté la maison d'édition malgache pour mettre en place une bibliothèque numérique. La maison d'édition a accepté de céder gratuitement les droits de plusieurs titres du catalogue avec comme contrepartie qu'OLPC paie les droits d'auteurs. Au final, OLPC n'a acheté qu'un seul titre de la maison d'édition et plusieurs titres en français libres de droit ont été insérés dans les XO. Les responsables ont reconnu que seul le titre en malgache a été lu par les enfants. Entre-temps, OLPC France a obtenu des financements de la part du siège aux États-Unis pour l'entretien des ordinateurs et l'installation de panneaux solaires (pour alimenter les ordinateurs). Deux autres titres malgaches ont été achetés sous les mêmes conditions en 2013. La traduction en malgache des applications n'a pas du tout évolué de son côté. Le site a par la suite été soutenu par l'opérateur local Telma pour assurer une connexion internet permanente et gratuite. Il est cependant impossible de dire ce qu'il y a dans les ordinateurs puisque lors du passage d'un représentant de la maison d'édition malgache dans l'école, les machines n'étaient pas chargées.

115 autres XO ont aussi été implantés par des sociétés américaines dans deux autres sites très enclavés de Madagascar, mais il n'y a pour l'heure aucun retour sur leur utilisation par les élèves.

#### **6/ Vers la monétarisation du don ? Quelques exemples de « bonnes » pratiques à encourager !**

L'association Touraine Madagascar œuvre pour le développement du livre et de la lecture à Madagascar depuis 2007. Elle fait un pré-achat sur un projet d'édition proposé par deux maisons d'édition malgaches, les éditions Jeunes Malgaches et les éditions Tsipika. Une partie des livres est envoyée en France pour que l'association Touraine les revende auprès de ses membres. L'autre partie des livres sert à constituer une malle itinérante qui circule dans cinq écoles primaires publiques de la capitale. La malle est constituée de 20 exemplaires de six titres (six auteurs différents). Une des maisons d'édition malgache organise des rencontres d'auteurs dans les écoles pendant le passage de la malle et l'association Touraine finance la rémunération des six auteurs pour les rencontres.

Avec la commune Saint-Georges-de-Reintembault (région Ile-et-Vilaine en France), le financement a reposé sur la création d'une bibliothèque communale en 2010. Le fonds de la bibliothèque a été acquis par l'intermédiaire d'une librairie locale pour des achats locaux et des achats de livres sur Madagascar édités en France. La commune a aussi acheté des meubles pour la bibliothèque. La construction de la bibliothèque a été financée par une société étrangère qui fait des collectes de plantes pour l'extraction d'huiles essentielles. L'année

suiuante, six malles itinérantes ont circulé dans 24 écoles autour de la commune. Ce sont des écoles à des dizaines de kilomètres et les enfants ne peuvent donc pas venir de manière régulière à la bibliothèque communale. En 2012, pour animer la bibliothèque communale, un auteur de livre jeunesse de la capitale venait aussi une fois par mois dans la bibliothèque communale pour rencontrer les enfants. Une malle petite enfance a enfin été mise en place avec des livres en malgache pour encourager les mères à habituer dès le plus jeune âge les enfants à être en contact avec l'objet livre.

En outre, certains donateurs font des dons de livres à partir et en fonction de l'expertise des professionnels locaux pour la constitution du fonds d'une bibliothèque. Des formations de bibliothécaires dans leur langue nationale sont également proposées par une maison d'édition malgache, qui a reçu une formation grâce à La Joie par les livres (Bibliothèque nationale de France). Ces formations, axées en priorité sur l'animation des livres en bibliothèque, ont aussi été organisées en accompagnement de la création de bibliothèques.

## **7/ Penser le don de livres autrement : mode d'emploi**

### **a/ Recommandations en faveur d'un « autre » don de livres garant de la bibliodiversité**

Pour remettre en perspective le don de livres, comme partie intégrante de l'économie du livre dans les pays du Sud, il est nécessaire d'envisager le don de livres dans un projet global, incluant l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre. Toute opération de don de livres devrait bénéficier aux acteurs économiques dans les pays et ne devraient pas être une concurrence directe pour les libraires et les éditeurs localement. Pour ce faire, le don de livres doit s'inscrire dans le cadre d'un projet de partenariat international, garant du renforcement des politiques de lecture publique du pays bénéficiaire, et participant également à l'économie de la chaîne du livre.

Au vu des témoignages présentés ici, et dans l'optique de revisiter la Charte du don de livres, les professionnels du Sud sollicités par l'Alliance internationale des éditeurs indépendants préconisent les recommandations suivantes :

- **L'accompagnement, l'écoute, les relations équitables comme bases de travail** : les programmes de dons de livres doivent être accompagnés d'un échange de compétences en matière de gestion et d'animation de la bibliothèque. Il est à ce titre essentiel de mettre en place des formations à destination des bibliothécaires pour les sortir de leur isolement et les former aux différentes manières d'acquérir des livres, de procéder à des recherches bibliographiques, de mettre en place des animations en bibliothèque. Ces formations amèneront les bibliothécaires à mieux exprimer les besoins en fonds pour leur bibliothèque. Il est tout aussi important que les bibliothécaires puissent juger de la pertinence d'un don, dire « non », refuser des dons de livre.
- **L'autonomisation des bibliothèques du Sud vis-à-vis des structures de don au Nord** : lorsque les budgets publics d'acquisition sont insuffisants pour les bibliothèques locales, il est important que les bibliothécaires envisagent la mise en place d'activités génératrices de budget (par exemple un café culturel, la location de leur espace), leur permettant une moindre dépendance vis-à-vis des structures du Nord. La réflexion autour de l'économie de la bibliothèque et les expériences menées par l'association Bibliothèques sans Frontières dans ce sens-là pourraient être transposées et adaptées dans certains pays.

- **Le besoin de réciprocité entre Nord et Sud dans les mécanismes de don** : toute opération de don doit avant tout chercher à dynamiser l'économie locale du pays. Les organismes de dons peuvent se fournir en livres édités localement auprès des libraires locaux, participant de ce fait au développement de l'édition locale et à la dynamisation du circuit des librairies.

Par ailleurs, si des ouvrages du Nord sont envoyés dans les bibliothèques africaines, il est nécessaire en contrepartie que les bibliothèques du Nord achètent des ouvrages édités en Afrique dans un souci de diversification et de pluralité de leurs fonds. L'acquisition de livres édités au Sud pourrait être un critère supplémentaire, pris en compte dans les appels d'offre publics au Nord.
- **La nécessité de mettre en place une boîte à outils permettant d'aider les structures de don à acquérir des ouvrages locaux** : les éditeurs et libraires africains sont appelés à travailler main dans la main pour faire connaître leurs productions et aider les organismes de don à inclure les productions africaines dans les processus de don. Il existe en effet plusieurs bases de données répertoriant les livres publiés au Sud : Sudplanète réalisé par Africultures (<http://www.spla.pro/fr/>), le site de Takam Tikou de La Joie par les livres / BNF (<http://takamtikou.bnf.fr/>), le site de l'association panafricaine Afrilivres, vitrine de la production de 30 éditeurs d'Afrique subsaharienne ([www.afrilivres.net](http://www.afrilivres.net)), la base française Electre pour des livres bilingues ou en français édités en Afrique (<http://www.electre.com/ElectreHome.aspx>).

Il existe également des structures qui diffusent et distribuent des ouvrages africains au Nord : l'association Afrilivres ([www.afrilivres.net](http://www.afrilivres.net)) et un catalogue sorti en avril 2014 : <http://fr.calameo.com/read/001045068bcfffd041c69>), l'association L'Oiseau Indigo ([www.loiseauindigo.fr/](http://www.loiseauindigo.fr/)), l'association Alliance internationale des éditeurs indépendants (fonds « Lectures d'Afrique(s) » : <http://www.alliance-editeurs.org/les-nouveautes-du-fonds-lectures-d?lang=fr>), l'association African Books Collective en Angleterre ([www.africanbookscollective.com/](http://www.africanbookscollective.com/))...

L'Alliance internationale des éditeurs indépendants, en lien avec des collectifs professionnels, se propose de réaliser cette boîte à outils, qui sera disponible sur le site de l'Alliance.
- **Le développement de la monétisation du don** : au lieu d'envoyer les livres issus des désherbages, certaines bibliothèques au Nord font des « biblio-braderies », permettant de récolter de l'argent. Cet argent peut servir soit à constituer un budget d'acquisition pour une bibliothèque locale, qui achètera des livres via un libraire local, soit à développer des projets éditoriaux en Afrique, portés par des éditeurs locaux. Une structure de don peut ainsi créer un partenariat avec une bibliothèque au Nord et avec un éditeur au Sud : l'éditeur au Sud édite un ouvrage grâce à la biblio-braderie ou toute autre activité génératrice organisée par la bibliothèque du Nord. Cet ouvrage sera vendu à moindre coût dans plusieurs écoles du pays par exemple, et pourra être acheté par des bibliothèques au Nord.
- **La nécessité de prendre en compte les langues maternelles dans le don de livres** : l'intégration de la production locale dans les dons de livres vise notamment à répondre aux besoins de livres en langues nationales et de livres bilingues. Pour cela, une collaboration étroite avec les éditeurs et les libraires locaux est essentielle. Une partie des achats effectués par l'organisme donateur approvisionnera la bibliothèque ou fera l'objet d'une malle itinérante qui pourra circuler de bibliothèques en bibliothèques

dans le pays, afin de toucher des populations plus isolées, souvent locutrices d'une langue africaine.

- **L'importance de faire du lobbying auprès des pouvoirs publics des pays du Sud :** les collectifs professionnels (éditeurs, libraires, bibliothécaires) ont ici un rôle à jouer, pour sensibiliser les ministères de l'Education et de la Culture dans les pays, afin que des budgets d'acquisition soient votés, permettant de doter les bibliothèques d'ouvrages du Nord et du Sud (commandes passées directement auprès des librairies locales). En Côte d'Ivoire par exemple, depuis quelques années, les éditeurs locaux reçoivent des commandes du ministère de la Culture pour approvisionner les bibliothèques du pays. Le ministère lui-même sensibilise les éditeurs pour qu'ils gardent une remise suffisante pour payer leurs auteurs.
- **La nécessité d'intégrer une réflexion sur le don de livres numériques :** les pratiques de dons numériques doivent elles aussi être encadrées par une Charte, évitant les écueils constatés dans les pratiques de dons de livres papier – en particulier l'inadéquation des contenus pour les lecteurs finaux. Par ailleurs, et pour que les investissements très importants injectés dans les projets éducatifs ne soient pas vains, il est nécessaire que les acteurs locaux de la chaîne du livre soient intégrés dans ce dispositif, avec une rémunération plus juste des auteurs, des éditeurs et des libraires. Le développement de ces projets numériques doit ainsi s'accompagner d'une appropriation par les acteurs locaux, leur permettant de créer leur propre écosystème numérique.
- **La nécessité pour les associations professionnelles (Association internationale des Libraires francophones, Afrilivres, APNET, Alliance internationale des éditeurs indépendants, Bibliothèques sans Frontières, ScoLibris...) de continuer à travailler en lien étroit** pour préconiser une autre manière d'envisager le don de livres et pour proposer des « alternatives » concrètes et réalistes au don de livres « classiques ».

#### **b/ Conclusion : mettre en place des mécanismes d'alerte et de veille sur les pratiques de don de livres**

Convaincre les donateurs de « consommer » localement est une action de longue haleine. Les priorités ne sont pas toujours les mêmes et il faut mettre les donateurs en confiance. La première démarche essentielle est d'aller vers les libraires et les éditeurs locaux pour voir l'existant. Au-delà de l'acte de donner, le livre véhicule des savoirs et des connaissances ; il faut donc bien mesurer les actions à mener pour accompagner les lecteurs dans le développement de leurs connaissances et de leur esprit critique. Ces vingt dernières années, l'édition africaine s'est développée indépendamment du maillon de la bibliothèque, qui est pourtant un des seuls lieux d'accès aux livres dans la majorité des pays, vu le faible pouvoir d'achat des populations. Ces bibliothèques sont souvent isolées et connaissent mal la production existante étant donné qu'elles ne disposent pas de budget d'acquisition. Il est donc essentiel dans un premier temps de renforcer le lien entre les maillons de la chaîne du livre pour faciliter la circulation des informations, en organisant par exemple des rencontres interprofessionnelles entre bibliothécaires, éditeurs et libraires dans un même pays ou dans une même région.

Par ailleurs, pour que les opérations de don de livres tiennent compte de l'environnement du livre dans le pays où il est opéré, les entités qui le pratiquent devraient signer la Charte du don de livres avec les acteurs du livre locaux.

Il est également important d'encourager le regroupement des bibliothécaires au niveau national comme c'est le cas pour les autres professions, pour un meilleur partage d'expérience et une valorisation du métier. Ce groupement devrait être le référent des donateurs, facilitant les actions de sensibilisation.

Du côté institutionnel enfin, il serait nécessaire de mettre en place une sensibilisation systématique des nouvelles personnes en poste sur les mécanismes de don, pour éviter les dérives et les gaspillages financiers.

Ces recommandations en faveur d'un « autre » don de livres garant de la bibliodiversité, seront accompagnées d'ici la fin de l'année 2014 d'une proposition d'adaptation de la Charte du don de livres, revisitée par les professionnels du Sud.